



**Syndicat
interprofessionnel
de travailleuses
et travailleurs**

16, Chaudronniers, case 3287
1211 Genève 3 - tél 022 818 03 00
www.sit-syndicat.ch

Genève, le 7 septembre 2009

Pas question de continuer à payer leur crise!

Défendons les effectifs et les prestations:

**Non aux cadeaux fiscaux aux plus riches
qui suppriment des postes de travail
dans les services publics et à la FSASD!**

**Défendons nos retraites
et les services publics!**

**Fusion des caisses de retraites CIA-CEH:
défendons nos prestations!**

***Manifestation syndicale nationale:
toutes et tous à Berne le 19 septembre***

Assemblée générale du personnel de la FSASD

Mardi 15 septembre à 14h00

à l'UOG (place des Grottes)

Rassemblement syndical pour la défense des CCT

Mardi 15 septembre à 18h00

Rendez-vous à la CGAS (6 rue des Terreaux-du-Temple, près de la gare)

Le SIT organise ces manifestations dans le cadre de la
semaine d'action et de mobilisation syndicale cantonale du 14 au 18 septembre

Ordre du jour de l'Assemblée générale:

1. Effectifs FSASD insuffisants et baisses des impôts

Fiscalité cantonale/votations du 27 septembre : NON aux baisses d'impôts et la nouvelle arnaque fiscale qui profite aux riches et supprime des postes de travail dans les services publics et à la FSASD ce alors que de nombreuses équipes manquent d'effectifs et les conditions de travail, notamment horaires, se dégradent

2. Défendre nos retraites, les caisses de pensions publiques et le service public, le PLEND

Se mobiliser et aller à Berne le 19 septembre à la manifestation syndicale nationale contre la crise pour défendre nos retraites et le service public

3. Fusion des caisses de retraite CIA et CEH dès 2010? Défendons le plan de prestation et des instances (comité, assemblée) démocratiques et repré- sentatives des salariés-es

Le Conseil d'Etat souhaite déposer un projet de loi début 2010. Un état des lieux et des enjeux actuels de la fusion sera présenté. Un large espace est prévu pour les nombreuses questions et réponses et pour le débat sur cet important point.

4. Autres et divers

Effectifs FSASD insuffisants et baisse des impôts

De nombreuses équipes de la FSASD manquent d'effectifs et nous revendiquons pour le budget 2010 plus de postes. Les conditions de travail se dégradent notamment sur le plan des horaires et de la santé au travail du personnel: refus de prendre en compte les heures supplémentaires, demandes de changements et de répartition horaire insatisfaisantes pour certaines personnes à temps partiel, tensions dans les équipes et pression à faire plus avec moins qui mettent en danger la santé au travail.

Moins de ressources pour la collectivité publique, moins de prestations à la population et aux familles

Si les baisses d'impôts devaient être acceptées en votation le 27 septembre, les recettes des collectivités publiques seraient amputées de 400 millions par an sur 3 ans, soit plus d'un milliard d'impôts en moins. Moins d'impôts c'est moins de moyens pour répondre aux besoins de la population et des familles, lesquelles ont besoin de prise en charge des enfants (crèches, parascolaire, centres de loisirs), de prise en charge des personnes âgées (hôpitaux, EMS, aide et soins à domicile), de formation et d'écoles obligatoires et post-obligatoires, de soutenir les plus démunis et les personnes handicapées (chômage, aide sociale, institutions pour les personnes handicapées), de transports publics, etc.

Moins de postes de travail dans les services publics et à la FSASD

Traduite en nombre de postes, la baisse des impôts de 400 millions prévue dont une partie déjà en 2010, représente plus de 4.000 postes de travail ! Ce alors que la crise économique s'accroît et le chômage, notamment chez les jeunes à la recherche d'un premier emploi, augmente fortement, il est aberrant de diminuer les postes dans les services publics ! A la FSASD, il manque déjà des postes dans la plupart des équipes. Et avec le projet de réseau de soins, ce sont de nouvelles missions que va devoir assumer la FSASD sans que la couverture en postes de celles-là soit assurée.

Comme pour l'initiative libérale des 12% de baisses d'impôts en 1999, qui a vidé les caisses de l'Etat et largement suscité les politiques d'austérité dont le plan Victoria à l'hôpital qui a supprimé 350 postes, une nouvelle baisse d'impôts viendrait accentuer la pression et réduire les effectifs. Pour éviter de nouvelles mesures d'austérité et obtenir des augmentations de postes, il est donc essentiel de voter et faire voter non aux baisses d'impôts

Plus d'argent pour les riches et une nouvelle arnaque fiscale

Le projet de loi mis en votation vise à une modification de la Loi sur l'imposition des personnes physiques LIPP. Si des mesures comme le splitting (appliquer aux revenus totaux d'un couple marié le barème d'impôts correspondant à la moitié des revenus) et des déductions plus importantes pour les frais de garde ne posent pas de véritables problèmes au niveau des principes, c'est au niveau de qui profite véritablement de ces baisses d'impôts que le projet de loi est inacceptable. Ces mesures bénéficient principalement aux revenus élevés. L'abandon du rabais d'impôts fera tellement augmenter les

impôts pour les catégories de revenu moyen et bas qu'il annulera pratiquement les avantages d'un barème d'impôts soi-disant plus favorable.

Le 53% des contribuables genevois déclarent moins de 70.000 francs. Seul 1/3 de cette catégorie aux bas et moyens revenus verront leurs impôts très légèrement modifiés. A l'autre bout de l'échelle des revenus, seul le 8,8% des contribuables genevois déclarent plus de 200'000 francs. Cette catégorie à revenu élevé est la vraie gagnante des baisses d'impôts car leurs impôts diminuent de 88 millions.

Sans parler de ceux qui déclarent plus d'un million de fortune : 43,5 millions d'impôts en moins, soit plus de 15% des baisses totales d'impôts !

Le projet de révision de la LIPP répartit donc très inéquitablement les baisses d'impôts : plus le revenu d'un contribuable est élevé, plus il bénéficie d'une baisse d'impôts.

27 septembre, votez et faites voter NON à la nouvelle arnaque fiscale qui profite aux riches, diminue les prestations et supprime des postes dans les services publics et à la FSASD

Les décisions fédérales sont déterminantes aussi pour les caisses de retraite publiques

La qualité et le niveau des prestations des caisses de retraites du personnel des services publics genevois dépendent aussi largement de décisions prises sur le plan fédéral et des modifications du droit fédéral sur le financement des caisses publiques et de la votation référendaire contre l'abaissement du taux de conversion de 7,2 à 6,4% ayant pour effet de diminuer les rentes de 10%. Le SIT a participé au référendum contre cet abaissement. La date de votation n'est pas encore fixée mais aura lieu en 2010.

Pour défendre les caisses de retraites publiques et un bon plan de prestations et de financement de la future caisse publique genevoise résultant de la fusion de la CIA et de la CEH et associant la caisse de la police, il faut aussi aller à Berne le 19 septembre défendre les droits des salariés à la manifestation syndicale nationale, dont la défense des retraites et des rentes est un des thèmes.

Fusions des caisses de retraites CIA et CEH dès 2010?

La fusion des caisses de retraites CIA et CEH du personnel des hôpitaux et de la santé et des services publics doit se faire en préservant absolument un plan de prestations égal aux prestations actuelles et un plan commun de financement équilibré. Aussi, les instances de la future caisse publique (comité, assemblée) doivent respecter une certaine démocratie et la représentation des salariés.

5 groupes de travail, avec participation des représentants du SIT, se réunissent depuis septembre 2007 : structure juridique, plan commun de prestations CIA-CEH, plan police, gestion administrative et financière. Le Conseil d'Etat vise le dépôt d'un projet de loi au premier trimestre 2010 pour une fusion effective idéalement en 2012.

Ce calendrier qui s'accélère ainsi que le lien entre le cantonal et le fédéral impose que ce sujet soit correctement présenté.



Manifestation syndicale nationale 19 septembre

Train spécial réservé depuis Genève

Rdv Place du Molard 9h30 pour monter ensemble à la gare, départ du train spécial pour Berne à 10h51 contribution 5.- francs

Inscription

Nom

Prénom

Téléphone

A remettre à votre syndicat SIT
ou inscrivez-vous par mail: sit@sit-syndicat.ch

